

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4409

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Reconstruction du boulevard de l'Yzeron - Travaux de démolition et de construction de la passerelle Lionel Terray - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame la Conseillère Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pallega, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4409**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Oullins

objet : **Reconstruction du boulevard de l'Yzeron - Travaux de démolition et de construction de la passerelle Lionel Terray - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2012-2674 du 9 janvier 2012, le Conseil de communauté a approuvé l'inscription de l'opération Oullins - reconstruction du boulevard de l'Yzeron à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Le projet est inscrit dans le cadre de la politique "Garder le cap développement économique, Réaliser de grands projets structurants, Renforcer les centres urbains".

Il correspond à la requalification du boulevard de l'Yzeron sur l'ensemble de son linéaire et s'inscrit dans le cadre plus global des travaux d'élargissement du lit de l'Yzeron permettant le passage d'une crue centennale sans débordement (sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et de Charbonnières -SAGYRC).

Le boulevard de l'Yzeron est actuellement une voie de desserte résidentielle au trafic faible. Il fait office de lieu de promenade mais cet usage demeure confidentiel. Enfin, le stationnement est désordonné sur les quais de l'Yzeron.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- une réappropriation des berges par les habitants (accès au lit de l'Yzeron, promenade haute et basse, etc.),
- une ouverture du site sur le quartier.

Les grandes orientations du projet de reconstruction du boulevard de l'Yzeron se déclinent de la façon suivante :

- la création d'une promenade basse (maîtrise d'ouvrage SAGYRC),
- la démolition et la reconstruction de la passerelle Lionel Terray,
- la création d'une promenade haute dédiée aux modes doux,
- la mise en sens unique du boulevard de l'Yzeron,
- la création de stationnement côté habitations,
- la suppression du stationnement sur la contre-allée, côté Yzeron.

La présente délibération est relative aux travaux de démolition et de reconstruction de la passerelle Lionel Terray. Les travaux de voirie feront l'objet d'une délibération ultérieure.

La passerelle existante présente une longueur insuffisante pour franchir le lit élargi de l'Yzeron tel qu'il sera réalisé par les travaux sous maîtrise d'ouvrage du SAGYRC. La portée de la passerelle doit donc être augmentée d'environ 5 mètres.

Les principes techniques et architecturaux retenus pour la passerelle Lionel Terray sont les suivants :

- démolition de la passerelle existante,
- création d'une passerelle piétonne à structure métallique permettant de franchir le nouveau gabarit du lit de l'Yzeron et permettant l'écoulement de la crue centennale,
- mise en œuvre d'un platelage bois sur le tablier,
- mise en œuvre de garde-corps en inox et bois,
- création d'un escalier et d'une rampe d'accès côté rive droite.

Le montant des dépenses estimées pour le projet de démolition et de reconstruction de la passerelle Lionel Terray est le suivant :

- | | |
|------------------------------|---------------|
| - études : | 163 000 € TTC |
| - travaux d'ouvrages d'art : | 587 000 € TTC |

soit un coût global de l'opération de démolition et de reconstruction de la passerelle Lionel Terray évalué à 750 000 € TTC pour le budget principal.

Par délibération n° 2012-3042, le Conseil de communauté a approuvé le programme de l'opération de requalification du boulevard de l'Yzeron ainsi que l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° OP09O2731 pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses.

Il est donc proposé une individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour un montant de 650 000 € TTC sur le budget principal ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les orientations d'aménagement de l'opération de reconstruction du boulevard de l'Yzeron - travaux de démolition et de reconstruction de la passerelle Lionel Terray à Oullins.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° OP09O2731, pour un montant de 650 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 600 000 € TTC en 2014,
- 50 000 € TTC en 2015.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 750 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.